

Introduction :

Les nouveaux programmes mis en œuvre à la rentrée 2016 soulignent l'importance de l'enseignement du langage oral, de la maternelle au cycle 4.

À l'école maternelle : « *L'enseignant, attentif, accompagne chaque enfant dans ses premiers pas, reprenant ses productions orales pour lui apporter des mots ou des structures de phrases plus adaptés qui l'aident à progresser* ».

Au cycle 2 : « *Comme en maternelle, l'oral, travaillé dans une grande variété de situations scolaires, fait l'objet de séances d'enseignement spécifiques* » et « *... les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, sont essentielles pour mieux maîtriser l'écrit* ».

Au cycle 3 : « *Le langage oral, qui conditionne également l'ensemble des apprentissages, continue à faire l'objet d'une attention constante et d'un travail spécifique* ».

Enfin au cycle 4 : « *... des moments spécifiques lui (l'enseignement de l'oral) sont consacrés en lien avec les activités de lecture et d'écriture... Les élèves apprennent à produire des discours oraux élaborés...* ».

Par ailleurs, l'enseignement moral et civique, articulé autour du parcours citoyen de l'élève du CP à la classe de troisième, constitue une thématique forte des nouveaux programmes.

Les débats présentés dans ce document ressource sont à la croisée des compétences orales, civiques et sociales travaillées tout au long de la scolarité des élèves, de la maternelle au collège. Ils contribuent aussi à la maîtrise des domaines 1 et 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : le langage pour penser et communiquer ; la formation de la personne et du citoyen.

Ils concernent tout particulièrement les élèves du cycle des apprentissages fondamentaux, du cycle de consolidation et du cycle 4 des approfondissements. Les débats à visée philosophique et les débats interprétatifs intéressent également les élèves de maternelle, moyennant les adaptations didactiques et pédagogiques indispensables.

Sommaire :

1- Le débat à visée philosophique	p. 2
2- Le débat interprétatif	p. 4
3- Les dilemmes moraux	p. 5
4- Le débat contradictoire ou joute verbale	p. 7
5- Tableau de synthèse des débats oraux	p. 9
6- Grille d'observation de l'oral lors de débats en classe	p. 10

Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées : les débats.

Le débat à visée philosophique (ou « débat philo ») : un oral dialogal (à plusieurs), dialogique (tient compte des autres), polygéré (construit à plusieurs).

1) **Un débat réglé** : il s'agit de définir avec les élèves les règles d'écoute et de prise de parole : « *Pour qu'un atelier philo se déroule bien...* ».

Ces règles peuvent être précisées à l'issue d'un premier débat, à partir des remarques d'observateurs : 4 élèves désignés observent le débat, notent les modalités de circulation de la parole puis font part de leurs observations aux participants :

- Comment les élèves ont-ils pris la parole ?
- Des questions ont-elles été posées ?
- Les élèves se sont-ils écoutés ?
- Les élèves ont-ils expliqué leur réponse ?
- Les élèves étaient-ils d'accord entre eux ? Pas d'accord ? Tout le monde a-t-il parlé ?....

Ces règles concernent tous les types de débats. Elles sont rappelées au début de chaque séance et sont réactualisées si nécessaire.

Dans un débat philo chaque élève est libre de s'exprimer, il n'y a pas d'obligation de parole.

2) **Les modalités des débats philo sont variées** :

La participation de l'enseignant peut être plus ou moins forte ; il peut également ne pas intervenir du tout et laisser les élèves s'exprimer.

Des rôles peuvent être confiés aux élèves (président, synthétiseur, secrétaire, reformulateur).

3) **La posture spécifique de l'enseignant** :

L'enseignant n'y dispense pas un savoir « savant ». Il s'agit d'aider les élèves, les enfants, à réfléchir, à discuter, à élaborer des jugements solides, argumentés.

Les questions qui y sont abordées ne sont pas à proprement parler scolaires ; elles concernent les grands thèmes existentiels et n'ont de réponses ni scientifiques ni, souvent, uniques.

L'enseignant est en posture d'animateur, de relanceur, de facilitateur de la pensée et de la parole de ses élèves. Il doit être vigilant, simultanément, à deux discours :

- ✓ Son propre discours : « Ce que je dis de l'objet du débat et la manière dont je le dis pour stimuler la pensée et la parole de mes élèves (les questions, les relances ...) ». L'enseignant doit être capable de problématiser la réflexion et restructurer les idées.
- ✓ Le discours des élèves : ce qu'ils disent de l'objet du débat ; la manière dont ils le disent (justification, ou non, des réponses ; argumentation structurée, ou non ; qualité d'écoute ; correction syntaxique...).

Ces difficultés sont accrues par le caractère spontané, « en direct », du débat ; pour y pallier il convient de le préparer en anticipant les questions et les remarques qui pourraient en surgir.

4) **Les compétences orales mobilisées chez l'enseignant** :

- ✓ L'écoute : recourir aux techniques de l'écoute active comme la reformulation, la répétition suivie d'un silence, le dialogisme (reprise de propos d'élève)....
- ✓ Le discours : savoir questionner (questions ouvertes) ; résumer, synthétiser pour recentrer le débat et maintenir la réflexion ; expliciter et faire expliciter les réponses ; argumenter et faire argumenter ; faire justifier.
- ✓ Le para-verbal : maîtriser les différents paramètres de la voix (intensité, intonation, rythme, articulation...)
- ✓ Le non verbal : avoir des gestes empathiques, des regards circulaires ...

5) Les compétences orales mobilisées chez les élèves : (voir [Grille d'observation de l'oral lors de débats en classe](#))

- ✓ L'écoute : savoir écouter en respectant les tours de parole, en restant dans le thème du débat, en reformulant ses propos ou ceux d'autrui...
- ✓ Le discours :
 - S'exprimer dans un groupe de pairs ; affirmer et justifier un point de vue contraire.
 - Expliciter sa pensée. Le débat philo favorise la construction de phrases complexes (souvent déclaratives, affirmatives et interrogatives), ainsi que l'emploi de connecteurs (notamment logiques : donc, parce que, car...).
 - Argumenter un point de vue en exprimant des liens logiques de cause et de conséquence, en donnant des exemples pertinents en rapport avec l'objet du débat.
 - Émettre des hypothèses, des restrictions, des oppositions (si... alors, mais...)
 - Comprendre le lexique et enrichir son vocabulaire : le débat philo confronte les élèves à la polysémie des mots (*être sage ; pourquoi / pour quoi* (raison ou but ?). La caractérisation des concepts conduit à l'emploi d'adjectifs qualificatifs (« *Le bonheur c'est être... . Quand on est libre on est...* »).

6) Les passerelles entre l'oral et l'écrit :

Le débat philo, comme les autres formes de débats, permet d'articuler des activités de lecture, d'écriture et d'oral, couvrant ainsi le champ du français dans son ensemble. C'est ainsi que peuvent être envisagées les activités suivantes :

- ✓ La lecture de textes préparatoires au débat : fables, extraits de récits, articles de presse, albums de jeunesse ... concernant la thématique du prochain débat.
- ✓ L'écriture de réflexions sur l'objet du débat avant la discussion (dans « Mon cahier de philosophe »). Les plus jeunes peuvent aussi dessiner, et tous illustrer leurs propos.
- ✓ L'écriture de réflexions complémentaires après le débat.
- ✓ La conception et la rédaction d'une affiche présentant l'objet du débat et les principales idées émises à son sujet.
- ✓ La rédaction de la synthèse du débat par le secrétaire de séance.

7) Des références pour aller plus loin :

- Michel Tozzi :
 - . *L'éveil de la pensée réflexive à l'école primaire*. CNDP, Hachette Éducation, 2001.
 - . *Les activités à visée philosophique en classe : l'émergence d'un genre*. CRDP de Bretagne/Scéren, 2003.
- François Galichet, *Pratiquer la philosophie à l'école, 15 débats pour les enfants du cycle 2 au collège*. Nathan, coll « Les pratiques de l'éducation. École », 2004.
- Oscar Brénifier, *La pratique de la philosophie à l'école primaire*. Sédrap Éducation, 2007.
- Edwige Chirouter, *Lire, réfléchir et débattre à l'école élémentaire. La littérature de jeunesse pour aborder des questions philosophiques*. Hachette Éducation, 2007.
- Patrick Tharrault, *Pratiquer le « débat philo » à l'école*. Retz, 2007.
- Michel Piquemal, *Les philo-fables*. Albin Michel, 2003.

Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées : les débats.

Le débat interprétatif : un oral dialogal, dialogique et polygéré.

- 1) **Un débat réglé** : des règles d'écoute et de prise de parole à définir au préalable.
- 2) **Les modalités** : (Cf. ouvrage de Patrick Joole. *Comprendre les textes écrits* ; éditions Retz), choisir un texte résistant pouvant accepter des interprétations différentes. Le débat porte sur les aspects problématiques du texte, il peut aussi porter sur sa dimension affective, les élèves pouvant exprimer leurs émotions, leurs sentiments, un avis, un jugement. Les modalités d'organisation de la classe peuvent être variées : en groupe, en collectif classe ; avec distribution de responsabilités dans les groupes, ou non (gardien du temps, secrétaire, rapporteur...).
- 3) **Le rôle de l'enseignant** : il pilote le débat, pose les questions qui orientent la réflexion des élèves, écoute, reformule les propositions, joue des contradictions pour stimuler les échanges, synthétise les accords et les divergences :

-*Nous sommes d'accord / nous ne sommes pas d'accord.*

-*Qu'est-ce qu'on a compris du texte à l'issue du débat ? Ce dont nous sommes sûrs (confirmation par le texte) ; ce que nous n'avons pas pu trancher (ce n'est pas dans le texte) ; nos hypothèses.*

-*Qu'a-t-on appris sur la manière de lire (métacognition) ?*

L'enseignant intervient le moins possible dans le débat et peut prendre des notes.

Il intervient pour : relancer la discussion, solliciter l'avis des élèves à propos de l'interprétation de l'un d'entre eux, réguler les échanges, demander une reformulation, prendre position pour corriger des erreurs éventuelles, évoquer d'autres ouvrages, inciter et encourager les élèves à parler... (Cf. ouvrage cité de Patrick Joole, pages 287 et 288).

Avant le débat, l'enseignant : choisit les textes résistants, en repère le ou les obstacles, aménage sa classe afin de favoriser les échanges oraux, définit les règles de l'écoute mutuelle.

- 4) **Les compétences orales mobilisées chez les élèves** : (voir [Grille d'observation de l'oral lors de débats en classe](#))
 - L'écoute : s'écouter mutuellement, être capable de reprendre les propos d'autrui, reformuler.
 - Les gestes du lecteur : chercher des indices, lire plusieurs fois, contrôler le sens, interpréter.
 - Le discours :
 - ✓ Prendre la parole dans un groupe et affirmer un point de vue.
 - ✓ Parler à la suite de la parole d'un autre pour confirmer, réfuter, développer ou illustrer un propos.
 - ✓ Rester dans le sujet, parler avec à propos.
 - ✓ Expliciter une réponse, un texte écrit.
 - ✓ Argumenter, justifier ses réponses (l'élève doit appuyer, étayer et illustrer ses dires en montrant les images du livre, en lisant des extraits ou en synthétisant les éléments pertinents du texte) (Cf. ouvrage cité de Patrick Joole, page 286).
 - ✓ Exprimer ses émotions, ses sentiments.
 - ✓ Exprimer et justifier un avis, un jugement critique sur un texte. Ce type de débat favorise l'affirmation du « je » ; il favorise également la comparaison de textes participant ainsi à la construction d'une culture littéraire en réseau.

« Ce type de séquence renforce les échanges collectifs au sein de la classe : chacun a le droit de défendre ce qu'il comprend du texte, est amené peu à peu à prendre en compte ce que les autres ont compris, prend conscience que comprendre un texte demande de l'effort, qu'il est indispensable d'y revenir, de faire des retours en arrière, et que c'est grâce au texte que l'on est arrivé à se mettre d'accord. » (Cf. ouvrage cité de Patrick Joole, pages 132 et 133).

Les dilemmes moraux : une méthode du développement éthique.

(source : Éduscol/ressources enseignement moral et civique).

1) **Les principes invariants** :

Définition :

L'étymologie grecque *dilèmma* signifie « argument à deux fins ». Le dilemme moral **propose deux issues à l'élève sans que l'une ou l'autre ne soit bonne ou juste a priori**. C'est un court scénario avec un protagoniste X, confronté à un choix. Ce scénario s'achève sur une question normative : *Que devrait faire X ?* issue A / issue B. L'élève doit choisir entre les deux issues et justifier son choix. Le prototype du dilemme moral est le dilemme de Heinz, formalisé par Lawrence Kohlberg :

« La femme de Heinz est très malade. Elle peut mourir d'un instant à l'autre si elle ne prend pas un médicament X. Celui-ci est hors de prix et Heinz ne peut le payer. Il se rend néanmoins chez un pharmacien et lui demande le médicament, ne serait-ce qu'à crédit. Le pharmacien refuse. »

Que devrait faire Heinz ? Laisser mourir sa femme ou voler le médicament ?

Enjeux pour l'EMC :

L'objectif de la méthode des dilemmes moraux est de faire croître l'autonomie morale des élèves, de leur apprendre à développer leur capacité à juger par eux-mêmes. Inspirée des théories du développement moral de Lawrence Kohlberg, elle permet de découvrir, dans le cadre de la discussion, des conflits d'obligation et d'appréhender la hiérarchisation des normes. **Elle vise aussi le respect du pluralisme des opinions dans le cadre d'une société démocratique, tout en rappelant que la loi civile en est la garantie**. La pratique des dilemmes moraux s'inscrit enfin dans le cadre d'une discussion fondée sur l'empathie et l'écoute mutuelle, en liant étroitement et explicitement compétences langagières et compétences morales.

Objectifs d'apprentissages pour les élèves (connaissances, capacités, attitudes) :

Le dilemme moral comme apprentissage du sens du devoir : faire réfléchir les élèves à des questions qui mettent en tension *le juste* et *le bien* à partir d'un court scénario dans lequel le protagoniste est confronté à un choix moral, la question du devoir est introduite : *Que devrait faire X ?* L'issue du dilemme n'étant pas évidente surgissent des conflits qui confrontent le devoir et le principe de justice, permettant l'apprentissage du sens du devoir. Par exemple, dans le cas du dilemme de Heinz, ne pas voler est un devoir moral ; sauver sa femme peut obéir à un principe de justice.

Le dilemme moral comme outil de décentration : l'élève s'identifie au personnage central de l'histoire par empathie. Cette identification sert de point de départ à une réflexion sur soi et sur l'autre.

Le dilemme moral comme outil de discernement et de développement du jugement moral : le dilemme moral requiert des élèves de produire les raisons et les motivations de leur choix sans préjuger du bon choix. L'objectif est ici d'amener l'élève à argumenter le choix de l'issue qui est le sien : il n'est pas demandé à l'élève ce que X ferait mais ce qu'il devrait faire et d'argumenter. L'enseignant favorise chez l'élève un agir plus juste, en développant la force motivationnelle des bonnes raisons d'agir de telle ou telle manière.

Le dilemme moral comme outil de développement du jugement moral par le langage : l'exposition des justifications et leur discussion dans le cadre du groupe classe favorisent le développement du jugement moral mais aussi les compétences langagières.

2) **La démarche** :

- ✓ **Présentation du contexte** : divers supports pédagogiques peuvent être utilisés pour accompagner les questions préliminaires : textes ; extraits de journaux, de films ; supports iconographiques divers (tableaux, photographies, dessins, etc.).
- ✓ **Découverte du dilemme moral** à partir d'un court texte qui peut être puisé dans la littérature de jeunesse ou créé par l'enseignant.
- ✓ **Vérification de la compréhension par tous les élèves**.
- ✓ **Ouverture de la discussion selon des modalités pédagogiques variées** : question lue au groupe-classe ; sous-groupes ; réponse orale/écrite, recherche de la question-source du dilemme par les élèves.
- ✓ **Débat** : des élèves présentent et confrontent leurs points de vue, en argumentant. Ils doivent avoir accès à d'autres types de raisonnement que le leur. L'enseignant fait expliciter les raisons du choix d'un élève ou d'un groupe d'élèves.

Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées : les débats.

- ✓ **Elargissement éventuel du questionnement** (questions d'ouverture) : après la discussion ou lorsque la discussion a pris fin, on peut envisager le problème sous d'autres angles et à partir de circonstances nouvelles qui viennent modifier l'histoire.

3) les conditions de réussite :

- ✓ **Tenir compte du stade de développement moral des élèves** : l'élève doit pouvoir s'identifier au personnage central par empathie. La situation proposée doit être adaptée à l'âge des élèves et entrer directement en résonance avec l'univers de l'apprenant.
- ✓ **Respecter trois critères formels** : un court scénario avec un personnage principal ; une question exprimée ou sous-entendue, en terme de devoir, de préférence au mode conditionnel ou à défaut au mode indicatif, et faisant appel au jugement ; un choix et une justification demandés à l'élève. Le dilemme moral ne se réduit pas à un choix restreint comme dans l'alternative (« *Faut-il faire ceci ou cela ?* »). Il n'y a pas en effet de dissonance cognitive dans l'alternative et donc pas de développement du discernement. La question est rédigée en terme de devoir mais elle ne s'applique pas à l'agir moral : elle s'applique au jugement moral (ce qu'il faudrait faire, même si l'on ne se sent pas capable de le faire).
- ✓ **Varier les types de textes et la présentation** par la pratique théâtrale, le mime, le conte, les jeux de rôles...
- ✓ **Le rôle de l'enseignant** : il veille au bon déroulement de la discussion et de l'argumentation qui permettent le développement moral. Il aide à penser et ne pense pas à la place de l'élève, même si le raisonnement lui semble limité. Si certains élèves refusent d'être enfermés dans le dilemme, il leur faut au moins justifier les raisons qu'ils ont à ne pas vouloir ou pouvoir choisir.
- ✓ **L'articulation et la complémentarité avec d'autres pratiques pédagogiques** : le débat, la discussion à visée philosophique (DVP) et la méthode de la clarification des valeurs qui se donne pour objectif la justification des préférences personnelles. Les dilemmes moraux visent en particulier à mettre en évidence que le choix moral implique la relation aux autres et aux lois de la société, où la norme peut obliger les autres autant qu'elle oblige le sujet. La DVP, la méthode de la clarification des valeurs et le dispositif pédagogique des dilemmes moraux sont ainsi complémentaires dans la construction des compétences morales spécifiques.
- ✓ **L'apprentissage spécifique des devoirs et des obligations de la personne et du citoyen se fait dans la durée sur l'ensemble de la scolarité** et doit être relié spécifiquement aux droits garantis aux citoyens dans une société démocratique.

7. Des références pour aller plus loin

- Christophe Bernard, *Une méthode du développement éthique : les dilemmes moraux*. 2014, académie de Rennes. Entre-Vues, numéro spécial : *les dilemmes moraux*, 1990.
- Lawrence Kohlberg, *Essays on Moral development, San Francisco, Harper and Row, 1981, vol. I : The Philosophy of moral development : Moral stages and the Idea of Justice ; vol. II : The Psychology of Moral Development : Moral stages and the Life Cycle ; vol. III : Education and Moral Development : Moral stages and Practice* [pas de traduction en français].
- Claudine Leleux, *Pour une didactique de l'éthique et de la citoyenneté*. Bruxelles, De Boeck, 2010.
- Claudine Leleux, *Apprentis citoyens. Hiérarchiser des valeurs et des normes*. Bruxelles, De Boeck, [éd.orig. : 2000], 2014.
- Christiane Piller, *Les dilemmes moraux*. Entre-Vues, 2010, n° 57-58.
- Michel Rainville, *Manuel pratique de formation à l'approche de Kohlberg*. Université du Québec, 1978.

Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées : les débats.

Le débat contradictoire ou joute verbale : un oral dialogal (à plusieurs), polygéré (construit à plusieurs) à visée dialogique (en tenant compte des autres).

1) **Les principes et modalités** :

- ✓ Un débat réglé : des règles d'écoute et de prise de parole sont définies au préalable.
- ✓ Durée : 10 minutes.
- ✓ Trois groupes d'élèves sont constitués :
 1. Deux élèves, ou deux groupes d'élèves, défendent en alternance deux avis opposés sur un même sujet.
 2. Un groupe d'observateurs :
 - Observe les échanges.
 - Évalue les arguments : leur pertinence (ils concernent le sujet débattu) et leur présentation (désordonnée ou logique c'est à dire en réponse à un argument précis).
 - Évalue l'oral : les participants se sont-ils écoutés ? Les tours de parole ont-ils été respectés ? Tous les participants ont-ils pris la parole ?
 - Désigne éventuellement par vote « un vainqueur » en justifiant son choix.
 3. Un groupe de spectateurs, qui peut-être associé à la désignation du vainqueur par vote.
- ✓ Le débat s'appuie en amont sur un travail visant à :
 - Consolider les connaissances sur le thème du débat.
 - Rédiger l'argumentaire.

Ainsi, un débat contradictoire sur un livre sera d'abord précédé de la lecture de celui-ci par tout ou partie de la classe, puis de la rédaction d'un argumentaire favorable ou défavorable : « *Vous allez débattre de ce livre, un groupe (ou un élève) en conseillant la lecture, l'autre la déconseillant fermement ; chacun va donner son opinion en défendant son point de vue* ». Des critiques littéraires peuvent être également lues avant le débat.

- ✓ Les participants se font face, assis à des tables, et visibles de toute la classe.
- ✓ Le débat peut-être ensuite visionné ou écouté pour en faciliter l'analyse. Les élèves, aidés de l'enseignant, relèvent les termes et les expressions employés pour convaincre puis les classent par nature grammaticale (superlatifs, adverbes, adjectifs, connecteurs logiques...) ou par procédés stylistiques (les comparaisons, les exemples, l'emphase, l'interpellation au « vous »...).

4. **Le rôle de l'enseignant** :

- ✓ Il définit avec la classe les modalités et le thème du débat contradictoire.
- ✓ Il recueille les documents nécessaires à sa réalisation.
- ✓ Il veille au bon déroulement du débat et au respect des règles.
- ✓ Il évalue l'oral des élèves ainsi que les argumentaires rédigés.

5. **Les compétences orales et écrites mobilisées chez les élèves participant au débat** :

- ✓ **Compétences orales** :
 - Prendre la parole dans un groupe et affirmer un point de vue.
 - Mobiliser les ressources de la voix et du corps pour être entendu.
 - Argumenter, justifier ses réponses : recours à des exemples, à la réfutation, à l'emploi de connecteurs logiques, de superlatifs, d'adjectifs, d'adverbes....
 - Structurer son propos selon le genre du discours argumentatif.

Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées : les débats.

- Présenter une idée, un point de vue en tenant compte des points de vue exprimés.
- Respecter les règles régulant les échanges.

✓ **Compétences rédactionnelles :**

- Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre.
- Produire des textes argumentatifs.
- Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser.

6. **Les suggestions de thèmes de débats contradictoires :**

- Conseiller ou déconseiller un livre.
- Accepter ou refuser un distributeur de boissons et de bonbons dans l'école.
- Un mois de vacances d'été supplémentaire : d'accord - pas d'accord.
- Autoriser ou refuser le téléphone portable à l'école.
- Il ne faut plus d'animaux dans les cirques : d'accord - pas d'accord.
- Votre ville veut éteindre les lumières dans les rues la nuit : d'accord - pas d'accord.
- Les élèves doivent porter une blouse à l'école : d'accord - pas d'accord.

7. **Les prolongements possibles :**

- Édition d'un « journal des débats » rassemblant les argumentaires pour ou contre.
- Productions d'écrits argumentatifs : programmes de délégués de classe ou de représentants au conseil municipal des jeunes ; critique de films ; incitation à découvrir une ville ou un pays...
- Arts plastiques : illustration des argumentaires (affiches et photos publicitaires).
- Enseignement moral et civique : affiches de propagande.

Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées : les débats.

Tableau de synthèse : les différents types de débats

Types d'échange Carac- téristiques	Débat à visée philosophique	Débat interprétatif	Dilemme moral	Débat contradictoire
Caractéristiques principales	Débattre de thèmes existentiels : réfléchir, discuter, argumenter à l'oral.	Compréhension de texte.	Construire le sens du devoir. Juger par soi-même.	Débattre en confrontant deux avis contradictoires sur un même thème.
Situations de communication	Dialogale, dialogique, polygérée.	Dialogale, dialogique, polygérée.	Dialogale, dialogique, polygérée. Impliquante : identification de l'élève avec le personnage principal du dilemme.	Dialogale, polygérée, à visée dialogique (répondre en tenant compte des arguments contraires).
Modalités d'organisation	Plutôt individuel et collectif classe.	Variées : individuel ; groupe ; collectif.	Variées : individuel ; groupe ; collectif.	Individuel ou en groupe : deux élèves ou deux groupes d'élèves présentent des arguments contradictoires.
Compétences langagières du côté de l'enseignant	Écoute active. Questionnement ouvert : « Pourquoi ? Comment ? Dans quel but ? Qu'en pensez-vous ?... » Reformulation. Explicitation : « C'est à dire... Mais encore... Qu'entends-tu par... ? ». Problématisation : « La question qui se pose c'est... ».	Écoute active. Questionnement ouvert, alternatif : « Pourquoi ? Comment ? Dans quel but ? Qu'en pensez-vous ? Plutôt... ou ...? ». Reformulation. Explicitation : « C'est à dire... Mais encore... Qu'entends-tu par... ? ». Problématisation : « La question qui se pose c'est... ».	Écoute active. Questionnement ouvert, alternatif : « Pourquoi ? Comment ? Dans quel but ? Qu'en pensez-vous ? Plutôt... ou ... ? ». Reformulation. Explicitation : « C'est à dire... Mais encore... Qu'entends-tu par... ? ». Problématisation : « La question qui se pose c'est... ».	Écoute active.
Compétences langagières du côté de l'élève	Écoute active : prendre en compte le point de vue d'autrui, reformuler, synthétiser... Argumenter. Expliciter. Connections logiques entre les propositions, les phrases... Émission d'hypothèses. Adjectifs qualificatifs.	Écoute active : prendre en compte le point de vue d'autrui, reformuler, synthétiser... Argumenter. Expliciter. Connections logiques entre les propositions, les phrases... Émission d'hypothèses. Lexique des émotions, des sentiments...	Écoute active : prendre en compte le point de vue d'autrui, reformuler, synthétiser... Argumenter. Convaincre Expliciter. Connections logiques entre les propositions, les phrases... Émission d'hypothèses.	Argumenter. Convaincre. Expliciter. Exprimer ses sentiments. Adverbes, adjectifs, superlatifs, connecteurs logiques, d'expressions négatives... Écoute active : répondre en tenant compte des arguments d'autrui.
Lien oral - écrit	Lecture. Écrits en amont puis en aval du débat.	Lecture de textes. Écrits préparatoires à l'oral (affirmations, hypothèses...).	Lecture. Écrits en amont puis en aval de la discussion du dilemme.	Lecture. Préparation rédigée des argumentaires.

Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées : les débats.

Grille d'observation de l'oral lors de débats en classe (cycle 2 et cycle 3)

	NOMS							
	Observables							
Écouter pour comprendre des messages oraux.	Écoute les autres.							
	Maintient son attention.							
	Mobilise des connaissances.							
	Mémorise les informations importantes.							
Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées (critères de fond).	Respecte les tours de parole : demande et prend la parole.							
	Pose des questions.							
	Pose des questions pour mieux comprendre.							
	S'oppose aux propos de ses pairs.							
	Reformule les propos de ses pairs.							
	Justifie, argumente son propos.							
	Exprime des sentiments.							
Participer à des échanges dans des situations de communication diversifiées (critères de forme).	Reste dans le propos du débat.							
	S'exprime clairement : - articulation - intensité de la voix - rythme, débit							
	Utilise le vocabulaire du contexte.							
	S'exprime dans un langage syntaxiquement correct.							
	Emploie des connecteurs adaptés et variés.							
	Emploie des phrases simples.							
	Emploie des phrases complexes.							
Emploie le « Je ».								
Dire pour être entendu, compris. Parler en prenant en compte son auditoire.	Regarde son interlocuteur.							
	Tient compte de l'avis de ses pairs (il/elle/tu/prénom).							
	Adapte, reformule son propos pour être compris.							
	Donne des exemples.							
	Mobilise son corps.							